



Le **CONSEIL MUNICIPAL**
se réunira en séance publique
le **12 décembre 2024 à 19h00**
Salle des fêtes - 6 rue de Sucy

1. Arrêt du procès-verbal de la séance du 31 octobre 2024.
2. Décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal.
3. Décisions prises par le conseil de territoire de l'Établissement Public Territorial « Grand Paris Sud Est Avenir ».
4. Exposé du maire.

DIRECTION GENERALE

5. Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à une démission.
6. Désignation d'un nouveau membre au sein des commissions municipales et autres instances.
7. Création d'un comité mobilités et transition écologique.

RESSOURCES HUMAINES

8. Modifications des modalités de télétravail dans la collectivité.
9. Régime indemnitaire de la police municipale.
10. Participation au risque prévoyance pour la protection sociale complémentaire.
11. Modification du tableau des effectifs.
12. Règlement formation.

ENVIRONNEMENT

13. Avis de la commune relatif au projet d'arrêté portant restrictions d'exploitation sur l'aérodrome de Paris-Orly.

AFFAIRES GENERALES

14. Présentation du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).

POLITIQUE DE LA VILLE

15. Adoption des conventions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) avec Paris Habitat et RATP Habitat dans les quartiers prioritaires du territoire Grand Paris Sud Est Avenir.
16. Autorisation donnée au maire de signer la convention relative à l'organisation de mesures éducatives avec le collège Blaise Cendrars.

EDUCATION ET LOISIRS

17. Nouvelle tarification du service jeunesse.
18. Tarifs de mise à disposition de la salle municipale Florence Arthaud de la maison des jeunes.

FINANCES

19. Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège Blaise Cendrars pour le financement d'un voyage scolaire à Lauda-Königshofen.
20. Subventions aux associations et établissements scolaires de la ville dans le cadre du jumelage avec Lauda-Königshofen.
21. Contrat de concession de service relatif à la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires associés sur le territoire de la commune de Boissy-Saint-Léger.
22. Autorisation donnée au maire de signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique avec GPSEA relative aux travaux de dépose des abribus situés sur la commune.
23. Décision modificative n°1.
24. Créances irrécouvrables - admission en non valeur et créances éteintes.
25. Autorisation de mandater les dépenses d'investissement du budget principal avant le vote du budget primitif 2025.
26. Avance de trésorerie au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au titre de l'exercice 2025.
27. Autorisation donnée au maire de signer l'avenant 3 au marché de maîtrise d'œuvre pôle petite enfance relatif au réajustement du coût de référence de travaux concernant les missions suivantes : VISA, DET, AOR et OPC.
28. Cabinet médical 4 bis rue de Paris : dotation exceptionnelle.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

29. Autorisation donnée au maire de signer la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le Sigeif pour l'enfouissement des réseaux rue de Chirol.

URBANISME

30. Acquisition du parking public de la ZAC La Charmeraie.
31. Création des tarifs de stationnement pour le parking public La Charmeraie.
32. Autorisation donnée au maire de signer la convention de mandat avec la société Facility Park pour l'encaissement des recettes du parking public de la ZAC de la Charmeraie pour le compte de la commune de Boissy-Saint-Léger.
33. Autorisation donnée au maire de signer la convention de participation financière pour la gestion des espaces naturels et forestiers régionaux de Grosbois - Domaine du Piple par Ile de France Nature.
34. Autorisation donnée au maire de signer la convention d'occupation du domaine public avec la société Totem France pour l'exploitation du pylone au stade Marcel Laveau.
35. Désaffectation et déclassement d'une portion de la voie publique dénommée rue de la Fin de la Guerre d'Algérie, intégrée dans l'emprise du groupe scolaire Jean Rostand.
36. Désaffectation et déclassement de la parcelle contenant le logement communal situé 12 rue de Sucy.
37. Autorisation donnée au maire de lancer la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique pour l'acquisition du terrain situé 30 avenue du Général Leclerc, cadastre AD n°269, en vue de la création d'une école.

QUESTIONS ORALES

Le maire



M. Régis CHARBONNIER

